

COMMUNE DE SAINT-ANDRE-GOULE-D'OIE (Vendée)

Séance du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la Mairie
Le lundi 3 octobre 2022 à 20 heures

Affiché et publié le 28 septembre 2022

Le Maire : J.DALLET



ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 septembre 2022

Finances – Administration Générale – Personnel

Communauté de Communes (Rapport d'activités 2021)

Affaires scolaires – Action sociale – Personnes âgées

Aménagement – Urbanisme – Environnement

Urbanisme (Dossiers déposés depuis le conseil de septembre)

Lotissement des Chaumes (Point sur les réservations)

Salle polyvalente (Comptes-rendus divers rendez-vous depuis septembre)

Propriété HERBRETEAU (Acquisition parcelles ZX 110-111-112 & AB 297-298-536)

Petite enfance – Action jeunesse – Culture

Communication – Associations – Sports – Loisirs

Présentation vidéo

Voirie et chemins ruraux

Questions diverses

Compte-rendu des commissions intercommunales

Décisions prises par Monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation

Calendrier des réunions